

RÈGLEMENT PARTICULIER DES ÉPREUVES (RPE)

Championnats M18 - saison 2023/2024

Art 1 - GÉNÉRALITÉS

Nom de l'épreuve	Tournoi	
Genre	Féminin & Masculin	
Catégorie	M18	
Commission sportive référente	CSRJ	
Forme de jeu	6x6	

Art 2 - PARTICIPATION DES GSA

Nombre d'équipes engagées dans l'épreuve	Illimité (honneur) 9 en excellence
Compétition nécessitant un droit sportif	Oui
Nombre maximum d'équipe ou collectif par GSA	Aucun en honneur 1 équipe en excellence
Les GSA engagés sont soumis à des obligations DAF	Non

Art 3 - LICENCES DES JOUEURS

Type de licences autorisées dans l'épreuve pour les joueurs	Compétition volley-ball
Date limite d'homologation pour participer à l'épreuve	Avant la 1 ^{ère} journée du challenge de printemps
Type de licence mutation autorisée	Régionale/Exceptionnelle
Nombre de mutations autorisées	Trois
Catégories autorisées	
A jouer en M18 Filles	M18, M15 surclassées
A jouer en M18 Garçons	M18, M15 surclassés

*** Les M13 ne sont pas autorisé(e)s à jour dans cette catégorie**

Art 4 - CONSTITUTION DES COLLECTIFS ET DES ÉQUIPES

Dans l'équipe (joueurs inscrits sur la feuille de match)	
Nombre de joueurs maximum en 6x6	12

Un licencié(e) doit participer à au moins 5 journées sur l'ensemble des challenges pour participer au final six (si l'équipe est qualifiée).

En cas de situation particulière d'un licencié(e) (ex: blessure, etc...) le club devra faire une demande par mail à la commission jeune pour examiner la validation de la participation du jeune.

Si un club possède plusieurs équipes en honneur les licencié(e)s peuvent naviguer d'une équipe à l'autre à chaque journée (la composition de l'équipe est figée pour la journée).

Art 5 – CALENDRIER

Jour officiel des rencontres	Samedi
Horaire officiel des rencontres	Premier match à 14h00*
Plage d'implantation autorisée	Samedi 10h00-18h Dimanche 10h-18h
Modification d'implantation autorisée	Non

***En fonction des contraintes d'horaires scolaires les équipes pourront jouer à 14h30 en prévenant l'organisateur.**

Art 6 – DIMENSIONS TERRAIN ET HAUTEURS DE FILET

Dimensions Terrain	
Taille Terrain	9m sur 9m
Hauteurs filet	
M18F	2m24
M18M	2m35

Art 7 - COMMUNICATION DES RÉSULTATS POUR LES FINALES

Saisie des résultats sur le fichier envoyé par la commission pour les rencontres du samedi	Avant 00h00
Envoi des feuilles de match par mail : <i>csrj@volleyballnormand.com</i>	

Art 8 - FORMULE SPORTIVE

Championnat Honneur	Championnat Excellence
Date limite d'inscription : 17 septembre 2023	
2 challenges sur la saison	
Tournoi de préparation pour les clubs qui souhaiteraient en organiser.	Tournoi de qualification si plus de 9 équipes engagées.
Déroulement sous forme de challenge comportant 4 journées + 1 phase de barrage en J5.	Déroulement sous forme de challenge comportant 4 journées + 1 phase finale en J5.
Poule géographique.	Poule de niveau régional.
Formule adaptée en fonction du nombre d'équipes.	Formule : 2 matchs à faire par journée.
Barrage Honneur / Excellence : l'objectif est de donner la possibilité aux 2 premières équipes du challenge d'accéder au niveau Excellence.	Barrage Honneur / Excellence : l'objectif est de donner la possibilité à la dernière équipes du challenge de garder sa place au niveau Excellence.

Qualification pour le Final Six à Houlgate:

6 équipes à l'issue des 2 challenges : 2 vainqueurs de challenge + meilleures équipes au classement cumulé des 2 challenges (phases de championnat).

Art 9 - BALLON

Type de ballon autorisé	
M18F et M18M	Mikasa MVA200 et MVA300 Molten 5000, 4500 Allsix V900

Art 10 - FEUILLE DE MATCH/OBLIGATIONS EQUIPES

Seule la licence «Compétition Volley-ball» permet l'inscription d'un joueur sur la feuille de match.

En excellence :

- L'encadrant doit avoir une licence encadrement
- Chaque équipe doit pouvoir fournir un 1er arbitre, 2ème arbitre et un marqueur (qui seront désignés avant le début des matchs – cela peut-être des jeunes de l'équipe ou autres)
- Le responsable de l'équipe doit remplir obligatoirement chaque feuille de match (soit 2 au total sur la journée) si absence de feuille de match électronique.
- Avant chaque début de set le responsable de l'équipe doit remplir la feuille de position et celle-ci doit être vérifiée par le 2ème arbitre

En Honneur :

- L'encadrant peut-être une personne désignée par le club sans licence (un parent par ex)
- Chaque équipe doit pouvoir fournir un arbitre et un marqueur (cela peut-être 2 licenciés de l'équipe)
- Le responsable de l'équipe doit remplir obligatoirement la feuille de composition avant le début des matchs

Art 11 – DISQUALIFICATION

En Excellence :

Les équipes se trouvant dans l'un des cas suivants sont disqualifiées pour la finale du tournoi.

1) 2 absences sur 2 journées d'un challenge.

Cas particulier : absence justifiée pour CDF, l'équipe sera déclassée sur la journée

2) perte de 3 rencontres par pénalité (aller/retour d'un joueur entre différente équipe du GSA)

En Honneur :

Les équipes qui seront absentes à 2 journées d'un challenge seront disqualifiées pour les matchs de barrage.

Art 12 – VALIDATION DAF.

En Honneur : participation obligatoire à 7 journées (journée de barrages comprises si l'équipe est qualifiée pour les disputer).

En Excellence : l'équipe ne devra pas faire plus de 3 forfaits (journées de barrages et finales comprises).